BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

CONCOURS D'ASSISTANT

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ÉPREUVE DE PRÉSÉLECTION

1. Dès réception des e-mails, les candidats sont invités à répondre en ligne à 2 tests d'aptitudes intellectuelles qui doivent être terminés au plus tard le 30 novembre 2026 à 20h, heure de métropole. Aucun candidat ne sera admis à composer après cette date.

2. Une tentative au concours est comptabilisée dès lors que le candidat clique sur le bouton « démarrer » de l'un des 2 tests.

3. Chaque test est pris en compte pour l'évaluation dès lors que le candidat clique sur le bouton « terminer ».

4. Les candidats qui n'auraient pas composé à l'épreuve de présélection ne seront pas autorisés à participer aux autres épreuves.

5. La liste des candidats présélectionnés sera diffusée sur la page Résultats du site internet de la Banque de France. Les candidats retenus recevront une convocation pour participer aux épreuves écrites d'admissibilité.

6. Les candidats doivent réaliser l'épreuve sans aide extérieure.

   Une version équivalente des tests pourra être à nouveau proposée lors des étapes ultérieures du processus de sélection. Si nous observions des différences entre les deux résultats, la candidature serait alors écartée.

Tout candidat coupable de fraude ou tentative de fraude est exclu du concours.